

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Un bateau attaqué par des pirates près des côtes gabonaises

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

UN bateau-conteneur dénommé Talhia, propriété de la société MSC et battant pavillon portugais, a été attaqué par des pirates, dans la matinée du dimanche dernier, à près de 100 kilomètres des côtes gabonaises. Parmi les membres d'équipage du bateau en question, le commandant de bord et un de ses collaborateurs auraient été, d'après une source portuaire proche du dossier, enlevés par les assaillants. La même source précise que des informations inquiétantes au sujet des agissements desdits pirates – qui sont agueris et armés = circulaient

déjà ici et là. "Le poste de commandement (PC) crise gabonais, qui détenait déjà certaines informations sur une éventuelle attaque de ces pirates, a mis en place des dispositions pour y faire face. Et cet incident de sûreté, qui s'est produit à près de 60 miles (près de 100 kilomètres) de nos côtes, s'est effectué dans les eaux internationales. Mais, comme il existe la coopération inter-ports et inter-pays en ce qui concerne la sécurité maritime, la partie gabonaise a été alertée par cet acte de piraterie dimanche matin. La Défense nationale, via la Marine nationale, a pris toutes les mesures pour secourir ce navire en détresse." "Après l'attaque, poursuit la source, nous avons pu



La marine gabonaise a secouru le navire piraté.

ramener le navire et l'accoster au port d'Owendo. L'enquête se poursuit et, le moment venu, le PC crise communiquera officiellement sur cette affaire. "

Cet incident survient trois mois après l'attaque pirate de 4 bateaux au large des côtes gabonaises, qui s'était soldée par la mort du Gabonais Aymard Romarick

Mboumba Mbina, commandant du bateau Tropic Dawn de la Satram, et de plusieurs otages, dont un Gabonais, enlevés dans les autres bateaux.

Port-Gentil: une famille retrouvée morte à son domicile

Christelle NTSAME
Port-Gentil/Gabon

UNE famille entière, composée du père, de la mère et de leurs deux enfants, tous de nationalité camerounaise, a été retrouvée sans vie à son domicile sis au quartier Sud dans le quatrième arrondissement de la commune. Les faits se sont déroulés dans la matinée du lundi 23 mars. Propriétaire d'un magasin de pièces détachées auto situé non loin de son habitation, Monsieur T.J.J âgé de 40 ans, vivait avec sa femme T.J âgée de 30 ans, leurs deux enfants âgés respectivement de 3 ans et 1 an et son neveu.

ne décrochait pas, celui-ci décide de faire un tour à la maison où il va finalement découvrir les corps sans vie de son oncle, sa belle-soeur et ses deux cousins. Les sapeurs-pompiers, dans le strict respect des mesures barrières pour éviter la propagation du coronavirus, se sont rendus sur les lieux et ont procédé à l'évacuation des corps. C'était en présence des autorités judiciaires de la place. Une enquête a été diligentée à cet effet.

Il prend 5 ans de prison pour viol et détention d'héroïne

Serge YACKELE MIHINDOU
Port-Gentil/Gabon

POURSUIVIS pour viol en réunion sur la personne de la jeune Ompouma (18 ans au moment des faits) et de détention d'héroïne, Charmel Kangué a comparu seul devant la Cour criminelle de Port-Gentil. C'est que son acolyte Olsen Tchikaya a profité de sa mise en liberté provisoire pour fondre dans la nature. Les faits: le 7 mars 2016, au quartier N'Tchengué, Ompouma, en allant rendre visite à son ami, est prise en étau à mi-chemin, vers 20 heures, par un groupe d'individus. Sous la menace d'armes blanches, les assaillants entraînent leur victime dans une maison inachevée, où ils l'agressent sexuellement à tour de rôle. Alerté par les cris de la victime, Charmel Kangué débarque sur la scène de crime, puis réussit à dégager la jeune fille de ses agresseurs, avant de l'amener chez lui pour qu'elle retrouve ses esprits. Y étant, le maître de



Photo: JP Allogal/L'Union

La prison du Château où est incarcéré Kangué.

maison propose à Ompouma de prendre une douche. Puis, demande une partie de jambes en l'air à cette dernière, qui ne lui oppose aucune résistance. Après avoir assouvi sa libido, Kangué raccompagne l'adolescente et lui remet 1000 francs pour son taxi. Un mois après les faits, Kangué, Tchikaya et un autre individu sont rattrapés par la justice,

mais seuls les deux premiers cités sont inculpés pour viol en réunion et détention d'héroïne, avant d'être placés sous mandat de dépôt à la prison du château. Pendant leur détention, Tchikaya bénéficie d'une liberté provisoire et, depuis lors, il n'a plus donné de ses nouvelles. Seul à la barre donc, Kangué, après avoir reconnu les faits, a écopé cinq ans de prison.